

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

(+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse

SPECIMEN

DATE DU CONTRÔLE ADRESSE DU CONTRÔLE 01/06/2022

Rue du Château d'Eau 24 - 4121 TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)

N° Compte BE57 0688 9789 1035

AGENT VISITEUR

TVA BE0536501654

Olivier Dodet



34,2022/67159/01:1





DONNÉES GÉNÉRALES Adresse de l'installation Type de locaux

Obiet du contrôle Propriétaire

Responsable des travaux Dérogations applicables/applique Rue du Château d'Eau 24

Unité d'habitatic n (m)ison)





DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

Code EAN Numéro du compte

Index jour/nuit Type de coupure générale Câble co pot ur - lableau

Tension nominate de service

Courant nominal de la protection de branch

Pas OK

NETHYS

on communiqué 56019850 00465,8/41444,3

Teco

VFVB 4 x 10 mm²

3x400V + N - AC

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

Nombre de tableaux

Nombre de circuits

24

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Les fondations datent Laprès le 1/10/1981 Type d'électrode de terre **Boucle** Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω) 12.5 Conformité des liaisons équipotentielles et des PE Pas OK Test de continuité Pas concluant Contrôle boucle de défaut Concluant Protection contre les contacts indirects Pas OK

Le ou les socles de prise en défaut sont localisés dans

Dispositif différentiel de tête Dispositif différentiel "sdb"

Fixation/Etat/Détérioration matériel Contrôle visuel appareils fixes et/ou m Protection contre les contacts directs

Résistance générale d'isolement (MΩ) Adéquation DPCDR - prise de te Adéquation protections surintensités

la salle de bain - le four - le lave-vaisselle

ID - 40A - 300mA - type A - test OK

ID - 40A - 30mA - type A - test OK oĸ

Pas OK οĸ 0.17 OK

OK

CONSUSION: NON CONFORME

A la date du 01/06/2022 , l'installation électrique de Que du Château d'Eau 24 - 4121 Neupré n'est nas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très bas e tension.

Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté su (les i articles visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaît, eles infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates

doivent être prises pour qu'en cas de main, in en service de l'installation, les infractions n' constituent pas un danger pour les personnes.

Une nouvelle visite de contrôle est à execu er pour constater la disparition des infractions par le rième organisme au plus tard avant le 01/06/2023.



CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

34,2022/67159/01:1

> LISTE DES INFRACTIONS

- La tension d'alimentation n'est pas indiquée clairement de manière apparente sur chaque tableau de répartition et de manoeuvre. - 3.1.3.3.a
- Les schémas unifilaires et plans de position ne correspondent pas à la réalité. 3.1.2.;6.4.6.;6.5.7.;9.1.2.
- Les circuits, les appareils de coupure et/ou les dispositifs de protection ne sont pas repérés de manière claire et visible. - 3.1.3.
- La continuité du PE vers les contacts de terre des socles de prise et/ou vers des appareils de classe 1 à poste fixe et/ou des liaisons équipotentielles (principales, supplémentaires) n'est pas réalisée. 6.4.6.4.;6.5.7.2.
- Les canalisations principales d'eau et/ou de gaz internes au bâtiment, et/ou les colonnes principales du chauffage central et de climatisation et/ou les éléments métalliques fixes et accessibles qui font partie de la structure de la construction les autres éléments métalliques principaux ne sont pas connectés à la borne principal de terre. - 4.2.3.2.;5.4.4.1.;8.2.1
- Les schimas unifilaires et/ou plans de posine sont pas présents. -
- Les sci. 2mas uniffraires et/ou pians de 2051. In le sont pas présents. 3.1.2.;6.4.6., 5.7.;9.1.2.
 La correspondance entre les repérages sur à tableau et les schémas n'est pas
 réalisée correctement. 3.1.2.;6.4.6.;6.5.7.;9.1.2.

 la résistance d'isolement de l'installation ... st pas suffisante. 6.4.5.1.

 Un les cordons prolongateurs/multiprise s on installés en pose fixe. 5.3.4.7.

 Un en chine à laver et/ou assimilé est ra co dée via un cordon multiprise. 5.2.6.2.

REMARQUES

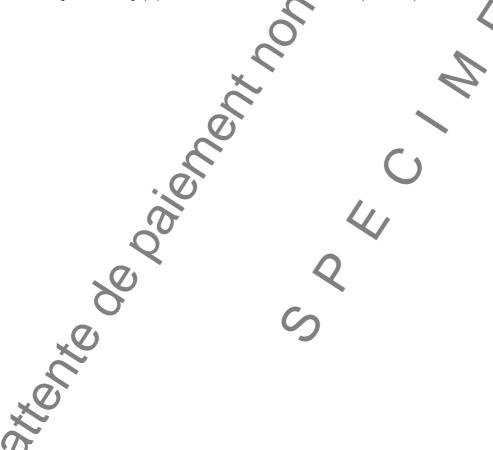
- Nous ne pouvons pas exclure qu'au dépôt des schémas il puisse y avoir d'autres
- Il convient de placer un câble de liaison équivalent au principe de la double isolation entre le compteur et le tableau contenant le différentiel général. Sin dispositif différentiel général le plus près possible des bornes aval du il fau placer le bteur GRD et le câble entre le compteur et ce dispositif différentiel doit être mis sous tube isolant.
- L'habitation étant lée et les plans n'ayant pas été fournis, il se peut que tout n'a pu être vérifié. Lors d'une rén
- de l'installation électrique, les dérogations pourraient ne plus être appliqué

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

rue est tenu :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électr. us est tenu : a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ; b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 sc ter pre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension

b) de prendet outes mesures adequates pour que les dispositions du Livre 1 de l'antere royal du 0 se, en de 2016 clabissain de Livre 1 de l'antere royal du 0 se, en de 2016 clabissain de Livre 1 se, antere royal du 0 se, en de 2016 clabissain de Livre 1 se, antere royal du 0 se, en de 2016 clabissain de Livre 1 se, antere royal du 0 se, en de 2016 clabissain de Livre 1 se, antere royal du 0 se, antere royal du 1 se, antere royal du 0 se, antere royal du 1 se





CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉ': 34,2022/67159/01:1

> ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

